

# « 3 questions à » Jean-Luc Gaffard sur *Le temps retrouvé de l'économie*

Jean-Luc Gaffard  
Mario Amendola  
Francesco Saraceno

**Le TEMPS RETROUVÉ  
DE L'ÉCONOMIE**



## 1- Pourquoi la théorie économique doit-elle mieux prendre en compte le temps ?

Des évidences devraient nous alerter : production, investissement, consommation, compétences s'inscrivent dans le temps. Cette dimension du processus économique n'aurait guère d'importance si les économies de marché étaient intrinsèquement stables et suivaient systématiquement un sentier régulier ou étaient seulement heurtées par de petites fluctuations qualifiées de naturelles. Ce n'est pas le cas. L'instabilité est dans la nature de ces économies pour la raison simple qu'elles reposent sur la récurrence des processus de destruction créatrice, autrement dit sur des innovations successives qui prennent place dans un univers marqué, à la fois, par l'irréversibilité des choix effectués, notamment en matière d'investissement, et par l'incertitude sur la nature et la configuration des marchés futurs.

La difficulté qui surgit alors tient, naturellement aux déséquilibres et distorsions qui ne manquent pas d'advenir, et fondamentalement au fait que phénomènes et acteurs, ainsi plongés dans le temps, ont chacun une temporalité propre, au gré du contexte de nature technologique ou comportementale. Le défi permanent auquel sont, alors, confrontées ces économies est de maîtriser ces horloges multiples, condition de leur résilience. Une maîtrise qui appartient aux différents acteurs et qui relève de choix organisationnels et institutionnels dont il convient de s'assurer que leurs démarches sont cohérentes les unes avec les autres.

## 2- La gouvernance des entreprises doit-elle concevoir un autre rapport au temps ?

L'entreprise en tant qu'initiateur des ruptures impliquées par la recherche de nouveaux produits et de nouveaux marchés, doit faire face aux conséquences de ces ruptures dont la principale est de devoir couvrir les coûts avant que de pouvoir en tirer les bénéfices sans connaître de quoi le futur sera vraiment fait. Ce défi ne peut être relevé qu'à la condition de disposer des ressources financières dans les moments et les montants requis.

En d'autres termes, il ne peut y avoir d'innovations sans accès à un capital patient. Ce qui est en jeu, n'est pas tant le contrôle des managers par les détenteurs de capitaux que l'engagement de ces derniers sur une période de temps suffisamment longue de façon à garantir à l'entreprise de surmonter les moments inévitablement difficiles de tout processus d'innovation. Un tel engagement permet à l'entreprise de pouvoir effectuer des anticipations fiables à long terme en disposant des informations nécessaires de ses partenaires financiers et de construire ainsi ses marchés futurs. Il favorise, en outre, l'engagement, des autres parties prenantes, clients et fournisseurs, qui ont elles-mêmes à arrêter des choix d'investissements complémentaires. Il va de pair avec la stabilité des contrats de travail qui est une assurance pour les salariés de pouvoir développer une démarche d'apprentissage et pour les employeurs de pouvoir en tirer parti.

## 3 - Comment la politique économique doit-elle articuler le court terme et le long terme ?

Pas plus que la finance, la politique économique ne peut être neutre. À court terme, elle exerce une fonction de stabilisation grâce notamment aux mécanismes d'assurance, chômage, santé et retraite afin de maintenir la demande, voire même de préservation de la liquidité des entreprises et des banques dans des situations extrêmes afin de préserver l'offre. Mais là n'est pas le seul sujet. Ce qu'il se passe à court terme est important car conditionnant la suite des événements en l'absence de tout attracteur de long terme qui ne dépendrait que des technologies et des préférences. Il appartient à la puissance publique de prendre en considération cette séquence, en ayant deux soucis :

- Le premier est d'admettre, aujourd'hui, certains déficits ou dettes ou certaines tensions inflationnistes pourvu que ce soit la condition de leur propre extinction demain.
- Le second est de contribuer à la mise en place d'institutions et d'organisations qui garantissent aux entreprises, aux financiers et aux salariés de se projeter dans le temps long.

Dans le premier cas, il est question de politiques macroéconomiques, dans le second de politiques structurelles. Les premières concernent la gestion de la monnaie et du budget, les secondes la concurrence, l'organisation bancaire et financière, les relations de travail. Progressivité et lenteur des adaptations requises sont les maîtres mots de ces interventions publiques à l'opposé des tentations de thérapies de choc.